

La ligne Nancy-Contrexéville renaît : coup d'envoi des travaux à Mirecourt

Annoncé en juin 2024 par la Région Grand Est, le projet de réouverture de la ligne ferroviaire Nancy - Mirecourt - Vittel - Contrexéville entre aujourd'hui dans une phase opérationnelle décisive avec le lancement officiel des travaux. Cette étape concrétise l'engagement de la Région en faveur de l'accessibilité et du désenclavement des territoires, tout en renforçant leur attractivité. En redonnant toute sa place au rail au service des mobilités et du développement local, ce projet constitue également un levier majeur pour le dynamisme économique et touristique, en particulier pour le thermalisme et le rayonnement des stations de Vittel et Contrexéville.

C'est à Mirecourt, le 22 janvier 2026, que Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, et Thierry Bodard, Président de Nova 14 et de NGE Concessions, premier actionnaire de la société de projet, ont donné le coup d'envoi de ce chantier majeur au service de la mobilité durable, du désenclavement et du développement économique des territoires du Sud lorrain.

Dix-huit mois après l'entrée en vigueur du contrat de concession confié par la Région Grand Est au groupement Nova 14, cette étape marque le passage du projet de la planification à la réalisation concrète, avec un objectif confirmé : la réouverture de la ligne et la reprise des circulations ferroviaires à l'issue des travaux.

Un investissement historique pour relier les territoires

Partiellement fermée depuis 2016, la ligne bénéficie d'un investissement global de 150 millions d'euros, porté par la Région Grand Est dans le cadre d'un contrat de concession confié à la société de projet Nova 14, réunissant NGE Concessions (50 %), Transdev (20 %) et la Banque des Territoires (30 %).

Ce projet pionnier repose sur un modèle de concession intégrée, une première en France pour une ligne ferroviaire de cette nature, associant financement, conception, travaux, maintenance et exploitation. Ce choix stratégique, présenté en 2024, trouve aujourd'hui sa traduction concrète avec le démarrage du chantier.

A terme, la ligne rénovée proposera 30 allers-retours quotidiens, desservira 12 gares sur 75 km de voie régénérée, et reliera Nancy à Contrexéville en 1h10, pour près de 500 000 voyageurs attendus chaque année.

Démarrés le 17 décembre 2025, après l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives, les travaux sont assurés par un groupement 100 % NGE, mené par TSO, filiale ferroviaire du Groupe. Les opérations portent notamment sur la régénération complète de l'infrastructure ferroviaire, la modernisation des équipements, la sécurisation des passages à niveau et l'adaptation des gares et haltes aux besoins futurs des usagers. *(Le détail technique des travaux figure en annexe.)*

Dans le cadre de la réouverture de la ligne, 21 passages à niveau seront fermés et 43 seront aménagés et automatisés, intégrant également des dispositifs pour les modes doux (piétons et vélos).

NGE mobilise son savoir-faire Multimétiers afin de proposer une offre globale au service d'un projet structurant pour les mobilités de la région.

Un projet exemplaire sur le plan environnemental

La régénération de la ligne s'inscrit pleinement dans une logique de transition écologique, de réemploi des matériaux et de valorisation des filières industrielles régionales. Près de 18 000 tonnes de matériaux issus des anciennes

infrastructures seront recyclées ou valorisées, contribuant à réduire l'empreinte environnementale du chantier tout en soutenant l'économie locale. *(Liste détaillée des filières et sites de production en annexe.)*

Mirecourt, futur cœur opérationnel de la ligne

Le projet comprend également la création, à Mirecourt, d'un site de maintenance et de remisage (SMR) moderne, conçu par l'agence JFS Architectes.

Véritable pôle stratégique pour l'exploitation future de la ligne, ce site de 16 500 m² accueillera les installations techniques, les équipes d'exploitation ainsi que des équipements intégrant 300 m² de panneaux photovoltaïques, contribuant à la performance environnementale globale du projet.

Un levier majeur pour l'emploi et l'attractivité des territoires

Au-delà de l'infrastructure, ce projet constitue un levier majeur pour l'emploi et l'attractivité des territoires. Jusqu'à 300 personnes seront mobilisées en phase travaux, dont 10 % en insertion professionnelle, générant des retombées économiques significatives pour les bassins de vie concernés.

Ainsi, Mirecourt accueillera les équipes d'exploitation de la ligne, avec près de 65 salariés permanents. L'ensemble des recrutements liés à l'exploitation représentera environ 60 emplois, notamment dans les métiers de la conduite ferroviaire, de la maintenance et de l'exploitation.

En partenariat avec France Travail, la Région Grand Est a engagé dès 2025 une politique ambitieuse de formation et d'accompagnement des publics en insertion professionnelle vers l'emploi afin d'anticiper les besoins en compétences, sécuriser les parcours professionnels et garantir un ancrage local durable des emplois créés.

Ce projet pionnier démontre qu'innovation, transition écologique et développement territorial peuvent avancer de concert, faisant de la ligne Nancy—Contrexéville un modèle de renaissance ferroviaire au service des territoires.

ANNEXE 1 : Projections 3D et données clés du site de maintenance et de remisage de Mirecourt



Implanté à Mirecourt, le site de maintenance et de remisage constitue le cœur opérationnel de l'exploitation future de la ligne Nancy - Contrexéville.

Caractéristiques principales :

- **Surface totale :** environ 16 500 m²
- **Fonctions principales :**
 - Hall de maintenance et de remisage des rames,
 - Station de ravitaillement,
 - Zone de lavage des matériels roulants,
 - Poste de commande centralisé,
 - Locaux d'exploitation et locaux techniques.
- **Performance environnementale :**
 - Intégration d'environ 300 m² de panneaux photovoltaïques,
 - Conception favorisant la sobriété énergétique et la durabilité des installations.

Conçu par l'agence d'architecture JFS Architectes, ce site est dimensionné pour accompagner durablement l'exploitation de la ligne et accueillir les équipes d'exploitation.

ANNEXE 2 : Détail des travaux de régénération et de modernisation de la ligne

Les travaux de régénération de la ligne ferroviaire Nancy—Mirecourt—Vittel—Contrexéville portent sur l'ensemble des composantes de l'infrastructure afin de garantir sécurité, performance et fiabilité des circulations à long terme. Ils comprennent notamment :

- La régénération complète des voies ferrées, incluant le renouvellement des rails, traverses et ballast en long rail soudé ;
- La remise en état et le renforcement de la plateforme ferroviaire, afin d'assurer la pérennité de l'infrastructure ;
- La rénovation des ouvrages d'art et hydrauliques (ponts, aqueducs, buses, ouvrages de franchissement) ;
- La modernisation et la sécurisation des passages à niveau, avec la fermeture de 21 passages et l'aménagement de 43 passages automatisés intégrant des dispositifs pour les modes doux (piétons et cyclistes) ;
- La mise en place d'une signalisation ferroviaire automatisée et centralisée, permettant une exploitation optimisée de la ligne ;
- La modernisation des gares et des haltes, visant à améliorer l'accessibilité, le confort et l'information des voyageurs ;
- La construction d'un site de maintenance et de remisage des rames à Mirecourt, indispensable à l'exploitation future de la ligne.

L'ensemble des travaux est réalisé dans le respect des normes ferroviaires en vigueur et selon un phasage permettant d'optimiser les délais et la maîtrise des coûts jusqu'à la réouverture au service annuel 2028.

ANNEXE 3 : Filières industrielles mobilisées et valorisation des matériaux

La régénération de la ligne s'inscrit dans une démarche ambitieuse de transition écologique et de valorisation des filières industrielles régionales et nationales.

Près de 18 000 tonnes de matériaux issus des anciennes infrastructures ferroviaires seront recyclées ou valorisées selon les principes de l'économie circulaire.

Les principales filières mobilisées sont les suivantes :

- Rails : issus de l'usine Saarstahl Rail à Hayange, pour le recyclage et la valorisation de l'acier ferroviaire ;
- Traverses bois déposées : acheminées vers la centrale biomasse Novawood à Nancy pour production d'énergie ;
- Nouvelles traverses béton : fabriquées à l'usine Sateba à Charmes ;
- Ballast : approvisionné depuis la carrière de Raon-l'Étape ;
- Appareils de voie : fournis par l'usine Vossloh à Reichshoffen.

Cette organisation permet de limiter les transports longue distance, de réduire l'empreinte carbone du chantier et de soutenir les savoir-faire industriels locaux.

ANNEXE 4 : Des mobilités vertes au développement territorial, la Région agit à tous les niveaux

Le projet Vittel Horizon 2030 est un vaste projet structurant qui réunit des partenaires publics et privés, mobilisés pour faire de Vittel une destination touristique et thermale unique dans un écrin naturel d'exception.

Avec un accès ferroviaire facilité par la réouverture de la ligne 14, la plaine des Vosges devient une destination touristique : sans stress (pas de bouchon, pas de recherche de parking), écologique (déplacement bas carbone pour une virée nature) et authentique (arrivée en gare pour une immersion directe).

Dès 2020, le projet Vittel Horizon 2030, porté par des acteurs publics (Banque des Territoires, Région Grand-Est, Département des Vosges et Ville de Vittel) a été engagé sur deux volets :

- le pôle privé : la Banque des Territoires et le Crédit Agricole Alsace Vosges se sont associés pour racheter, rénover et confier en exploitation à des partenaires économiques de premier plan, trois bâtiments emblématiques de Vittel : l'« Ermitage » (hôtel), le « Grand Hôtel » et le « Palmarium » (Bassins et espaces bien-être). La Région participe à ce volet avec une subvention de 9,6 M€. L'hôtel Ermitage exploité par le Club Med a réouvert en juillet 24 : calendrier respecté, rénovation de qualité, ergonomie et fonctionnalité pour la gestion du site, patrimoine préservé, restauré et mis en valeur. C'est dès à présent, 130 emplois saisonniers préservés par année.
- le pôle public constitué par la Région Grand Est, le Département des Vosges et la Ville de Vittel a racheté deux autres actifs immobiliers emblématiques : le « Vittel Palace » (hôtel) et les « Espaces Garnier » (casino-théâtre). Les Espaces Charles Garnier sont réouverts à la location depuis avril 2025 et ils ont accueillis au cours de l'année 2025, 7 séminaires d'entreprises (d'implantation nationale). Mobilisés pour préserver ce patrimoine architectural inscrit aux monuments historiques, les trois indivisaires se sont également unanimement prononcés favorablement à la rénovation de la toiture. Des travaux de restauration seront conduits au cours de l'année 2027 pour un coût estimé à 1 530 000 € TTC.

Saisonniers, touristes, séminaristes sont tous de potentiels voyageurs TER.